



Prévention et santé au travail en Mayenne

Rapport moral

2025



Avant toute chose, je tiens à vous remercier sincèrement pour votre présence aujourd'hui. Elle est précieuse pour notre service.

L'Assemblée Générale constitue un moment essentiel pour échanger avec vous, sur notre bilan 2025 bien sûr, et les grandes orientations de notre service, mais également pour être à l'écoute de vos besoins, de vos questions et des difficultés que vous pouvez rencontrer. Ces préoccupations sont au cœur de nos priorités.

Comme vous pourrez le constater à travers les différents points abordés aujourd'hui, l'ensemble de nos actions s'inscrit pleinement dans cette volonté.

Depuis 2022, notre service est engagé dans une dynamique ambitieuse d'amélioration continue et de transformation. Cette démarche, désormais solidement ancrée et portée par l'ensemble de nos équipes, poursuit un objectif clair : répondre toujours mieux aux attentes des entreprises adhérentes et de leurs salariés, en nous rapprochant au plus près de leurs réalités de terrain.

Les évolutions engagées traduisent une volonté forte de moderniser nos pratiques, de renforcer notre efficacité et de proposer des services pertinents, en adéquation avec les besoins. La satisfaction de nos adhérents et des salariés demeure plus que jamais au cœur de nos priorités.

L'année 2025 s'inscrit pleinement dans cette dynamique.

Les premiers résultats concrets des transformations engagées depuis quatre ans sont aujourd'hui visibles.

Tout d'abord, notre service va compter désormais 11 médecins en exercice (CDI), contre seulement 3 en 2022 lors de l'arrivée de Madame DOUZAMI. Ce résultat est particulièrement significatif dans un contexte de forte pénurie médicale et témoigne d'un travail de recrutement continu et exigeant mené par nos équipes.

Le second point qui mérite d'être soulevé est la progression importante du nombre de visites réalisées par nos professionnels de santé. Depuis 2024, leur volume a augmenté de 18,4 %. En 2025, 33 532 visites ont été assurées par nos médecins et infirmiers, pour un effectif suivi de 75 747 salariés. Cette progression repose non seulement sur le renforcement des équipes médicales, mais également sur un travail approfondi d'optimisation de la planification, de réduction des rendez-vous non honorés, ainsi que sur le développement de la délégation de certaines visites aux infirmiers en santé au travail.

Ces avancées illustrent concrètement les efforts engagés en matière d'efficacité dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue.

Ce qui me permet d'introduire le 3^e résultat de notre transformation : **l'obtention de la certification AFNOR de notre service, de niveau 1.**

Cette certification atteste de la mise en œuvre de moyens humains, organisationnels et fonctionnels répondant aux exigences de qualité, de continuité de service, de rigueur de gestion et de protection des données. Elle constitue une véritable preuve de confiance dans la qualité des prestations que nous délivrons dans le cadre de nos trois missions : la prévention des risques professionnels, le suivi individuel de l'état de santé et la prévention de la désinsertion professionnelle.

Au-delà de cette reconnaissance, notre priorité demeure l'harmonisation de nos pratiques dans un objectif d'efficience. Les indicateurs mis en place nous permettent de piloter cette démarche au quotidien et d'ajuster régulièrement nos actions. **Notre prochain objectif est l'obtention de la certification de niveau 2 à l'horizon 2027.**

Un autre axe majeur de développement concerne notre relation avec les adhérents et notre capacité à intervenir au plus près de leurs réalités. Dans cette perspective, nous avons renforcé nos actions en entreprise. **En 2025, nous enregistrons notamment une progression de 55 % des études de risques spécifiques, de 33 % des conseils ergonomiques et de 62 % des interventions de notre psychologue du travail.**

Cette volonté de proximité se traduit également par le développement de nouveaux services :

- la construction de ce nouveau bâtiment pour offrir une qualité d'accueil plus confortable et confidentielle, et permettre l'organisation d'ateliers de prévention, pour plus de proximité avec nos adhérents du sud Mayenne.
- la mise en place d'une cellule « événement grave », destinée à accompagner les entreprises et leurs équipes à la suite d'un événement traumatisant ;
- le déploiement de **NOA**, un outil intégré à votre portail pour faciliter l'évaluation des risques et la réalisation du DUERP ;
- la création de 6 nouveaux ateliers de prévention abordant des risques précis pour accompagner concrètement dans leur prévention ;
- et enfin, le développement d'une offre dédiée à la santé physique et mentale des dirigeants, salariés et non-salariés. Cette offre adaptée à la singularité de leur statut et réalités professionnelles, sera déployée en 2026

Ces résultats illustrent le chemin parcouru depuis 2022. Je voudrais profiter de ce moment pour féliciter toutes les équipes pour leur engagement dans ces grands changements, leur professionnalisme et la réussite de tous ces projets menés en 3 petites années !

Dans cette perspective, l'année 2025 a été marquée par la co-construction, avec nos équipes, du projet d'entreprise HORIZONS 2030. Ce document stratégique définit notre vision pour les cinq prochaines années, ainsi que nos axes de développement et priorités d'action pour la période 2026-2030. Il constituera notre feuille de route et un outil de pilotage essentiel. Madame DOUZAMI reviendra sur ses orientations et ses principaux axes.

Enfin, pour accompagner ces évolutions, nous avons fait le choix de faire évoluer notre identité. Une évolution portée par une ambition forte : proposer un service plus lisible, plus moderne et plus proche des entreprises.

Cette nouvelle identité, que vous avez découverte, est **CLARÉO**, partenaire engagé des entreprises mayennaises pour préserver la santé et la sécurité de tous les acteurs de l'entreprise.

Je suis particulièrement fière de cette identité, car elle porte pleinement notre ambition :

- **Éclairer pour mieux protéger** : accompagner nos adhérents et leurs salariés dans la compréhension des risques et la construction d'environnements de travail plus sûrs, plus humains et plus performants ;
- **Accompagner en toute transparence** : conseiller en toute impartialité, dans le respect des personnes et de la confidentialité ;
- **Adopter une posture claire et non contraignante** : sans contrôle ni sanction, en privilégiant l'écoute, le conseil et une approche pédagogique adaptée aux réalités de chaque entreprise.

Avec CLARÉO, nous affirmons plus que jamais notre ambition : être un partenaire de proximité, utile, engagé et à vos côtés pour accompagner durablement la prévention et santé au travail en Mayenne.

Je vous remercie pour votre attention, et surtout pour la confiance que vous nous accordez dans la conduite de ces projets. Soyez assurés que nous avançons avec une conviction forte et partagée : être à vos côtés, avec une compréhension fine de vos réalités, de vos enjeux et de vos moyens. Cette conviction guide chacune de nos actions, pour vous apporter des réponses utiles et adaptées.

Je vous propose à présent de procéder au vote de ce rapport moral.

Béatrice RACINE